



**Secrétariat général  
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de mobilité**

**SG/DMC/2019-341**

**26/04/2019**

**Date de mise en application : 26/04/2019**

**Diffusion : Tout public**

**Date limite de mise en œuvre : 26/04/2019**

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes : 1**

**Objet : Avis de vacance de l'emploi de directeur de l'Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)**

JORF n°0098 du 26 avril 2019

Texte n°45

**Avis de vacance de l'emploi de directeur de l'Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole**

L'emploi de directeur de l'Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) sera vacant au 1er septembre 2019.

Cet établissement public d'enseignement supérieur agricole a pour mission principale de concevoir, d'organiser et de dispenser des formations, initiales et continues, à destination des étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation, et des personnels enseignants, d'éducation et d'encadrement des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

Les candidates et candidats doivent satisfaire aux conditions du décret n° 2010-362 du 8 avril 2010 modifié fixant les conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de directeur général et de directeur des établissements d'enseignement supérieur agricole publics.

Ils sont invités à rédiger un document de quatre à cinq pages précisant les orientations stratégiques qu'ils souhaitent développer pour l'établissement au cours des prochaines années. Ce document définira la politique, les développements et les innovations proposés, indiquera la manière dont la candidate ou le candidat entend assurer l'animation de la recherche, la coordination pédagogique, en formation initiale et en formation continue, gérer l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers de l'établissement et représenter celui-ci auprès de ses partenaires.

Les candidates et candidats complèteront leur dossier, en adressant une lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et d'un état des services, au directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 1 ter, avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP, avec copie à la déléguée à la mobilité et aux carrières à l'adresse [claudine.lebon@agriculture.gouv.fr](mailto:claudine.lebon@agriculture.gouv.fr), dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.